



## Contrat d'organisation de mariage et évènement au Domaine de la Gaichel 2018-2019

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser votre évènement au mieux dans notre maison, voici quelques points importants pour l'organisation :

### LES LIEUX

La privatisation du Domaine sera facturée 2000€.

Elle comprend ;

- Le parc à partir de 17h
- Le grand restaurant
- Nos 2 salons

Vous pouvez également privatiser notre petite salle au prix de 750€.  
(Au-delà de 65 couverts cette pièce est offerte)

Notre grande salle de restaurant peut accueillir un maximum de 80 convives,  
100 personnes avec les salons adjacents.

Si le nombre de 65 personnes n'est pas atteint le jour J nous facturerons le nombre restant  
au prix forfaitaire de 150€.

Le prix du menu varie selon les produits que vous choisirez ainsi que les suppléments  
demandés.

Nous avons possibilité de recevoir des invités qui ne seront présents que pour l'apéritif pour  
un forfait de 25€/pers. (7 choix de canapés, légumes, feuilletés etc.. pour 150 pers maximum)

Si vous souhaitez une piste de danse, celle-ci est à présent fixe et est offerte dans le tarif de  
votre salle. Elle mesure 5m sur 5m.

Notre fleuriste prestataire est à votre disposition pour vous aider à la confection de bouquet  
et de la décoration de notre espace intérieur et extérieur.

Nous n'effectuons aucune décoration nous-même.

Confettis et serpentins ne sont pas autorisés sur notre domaine.

Nous pouvons confectionner les petits menus sur table, au prix de 2€ pièce en format A5.

Nous mettons à disposition lors de l'apéritif des mange- debout sur notre terrasse et des  
table dans notre jardin afin que vous puissiez profiter de notre parc. Celui-ci vous est  
entièrement réservé pour le temps de l'évènement.



## HORAIRES

Nous assurons le service avec toutes nos équipes de 17h jusque 1h du matin.

Passé cette heure, nous facturerons un forfait de 300€ par heure supplémentaire, y compris le temps d'attente du démontage des musiciens ou tout autre artiste.

L'heure officielle de fermeture est à 3h30.

En cas d'un nombre supérieur à 75 convives, nous nous verrons dans l'obligation d'engager des extras qui seront à votre charge au tarif de 20€ de l'heure.

## LOGEMENT

Toutes les chambres coté hôtel vous seront louées la nuit du mariage avec une promotion de 10% sur la totalité du prix ou 50% sur la chambre des mariés.

Vous pouvez également réserver des chambres dans notre Auberge.

Le petit déjeuner habituel vous sera servi jusqu'à 11h00 dans notre petite salle de banquet pour un maximum de 40 personnes.

En cas de dommage ou détérioration du matériel et du mobilier mis à votre disposition, nous nous réservons le droit de vous facturer le remplacement ou le nettoyage (anormal) de ceux-ci.

## FACTURATION

Un acompte sera demandé à la confirmation de la date de l'évènement, du prix de la privatisation. (Signature du contrat)

En cas d'annulation ;

3 mois avant la date rien ne sera facturé (sauf l'acompte reçu pour la confirmation)

1 mois avant la date nous facturons la totalité des chambres et 50% des menus.

La facture vous sera remise lors de votre départ ou vous sera envoyée. (En cas d'envoi, le paiement du solde se fera dans un délai de 15 jours maximum.)

Si vous avez des questions pour l'organisation, nous pouvons également prendre rendez-vous afin de vous faire visiter le domaine et voir plus en détail vos souhaits.

Avec mention « Lu et approuvé » avec Signature des clients (nom et prénom)

Date souhaité du mariage :